

MODALITES D'INSCRIPTION ET TARIFS

Ateliers Théâtre de la Gâterie 2026-2027 - La Chapelle des Fougeretz / St-Grégoire

Période de cours : du 28 septembre au 12 juin.

Festival de fin d'année « FESTAMBUL » du 28 mai au 4 juin .

Lieux des cours :

La Chapelle des Fougeretz Pôle Socio Culturel

Saint-Grégoire « Ferme du bas de la Lande » rue de la Duchesse Anne

Contact :

Tél : 06 21 39 49 20

Adresse mail : theatre.gaterie@gmail.com

Site de l'association : theatredelagaterie.fr

Modalités d'inscription : Pour des raisons d'assurance, aucun élève ne pourra commencer l'activité sans avoir déposé son dossier complet: fiche d'inscription, contrat d'engagement avec le règlement total de l'adhésion et de la cotisation. Chèques à l'ordre du théâtre de la Gâterie.

Tarifs :

Adhésion : 25€

Elle est individuelle et encaissée en juillet. Elle fait l'objet d'un chèque à part des cotisations. Elle n'est pas remboursée en cas de désistement.

Cotisations :

Ateliers 1h00 hebdomadaire : 231€ + adhésion

Ateliers 1h15 hebdomadaire : 246€ + adhésion

Ateliers 1h30 hebdomadaire : 276€ + adhésion

Ateliers étudiants 2h hebdomadaire : 346€ + adhésion

Ateliers adultes 2h hebdomadaire : 356€ + adhésion

-Réduction famille : **15€** à partir du second inscrit et pour les suivants.

- Possibilité de faire 3 chèques pour régler la cotisation : ils seront encaissés le 15 octobre -15 décembre - 15 février. Vous pouvez aussi nous demander un paiement échelonné plus long.

-Possibilité de régler par chèques vacances.

-La première séance permet à l'élève de tester l'activité et au professeur de voir si l'élève se sent bien dans le groupe. A partir de la deuxième séance, l'inscription sera définitive. Dans tous les cas, l'adhésion de 25 € reste acquise par l'association.

-En cours d'année, seuls les désistements pour raison médicale (avec certificat médical) peuvent entraîner un remboursement partiel de la cotisation.